



ÉCHOS COMMUNS

Certains en parlent, d'autres le font. Le rapprochement entre villes et campagnes a d'ores et déjà pris un virage important en Rhône-Alpes, une région qui bénéficie d'un maillage urbain propice qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs dans l'Hexagone. Au sud de Grenoble, le Scot intègre désormais le Trièves. « *Autant travailler avec le grand méchant loup* », plaisante Guillaume Gontard, maire du Percy (150 habitants). À quel prix ? « *Nous avons refusé la vision du Scot qui prévoyait de concentrer tous les services dans un seul pôle, pour ne pas appauvrir les villages. Ils nous ont entendus. Aujourd'hui, les services sont dispersés dans les différentes communes, certaines ayant par exemple une salle de spectacles, mais pas d'école.* »

Échanger pour un projet commun

Du côté de Chaponost (8 000 habitants), dans l'Ouest lyonnais, l'agriculture semblait avoir définitivement abandonné le terrain face à la périurbanisation. « *Nous avons créé la marque collective « Monts et coteaux du Lyonnais » et, en moins de cinq ans, quatre agriculteurs se sont installés, explique Olivier Martel, adjoint au maire. Avec la proximité de Lyon, nous sommes une commune sous tension, mais nous essayons de redonner une image rurale à la commune, par exemple en louant des moutons tondeuses pour les espaces verts !* » « *Les habitants du Grand Lyon sont très sensibles à la qualité des paysages et de leur alimentation, surtout pour les cantines scolaires* » lui répond en écho Jean-Yves Sécheresse, vice-président du Grand Lyon, qui rappelle que le pôle métropolitain Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, Vienne Agglo et Porte de l'Isère s'est notamment fixé comme objectifs de lutter contre l'étalement urbain et de défendre l'agriculture.

« *Je pense que l'agriculture sera sauvée par les citoyens et les consommateurs* » renchérit Jean-Pierre Cardi, président du conseil de développement de la Drôme des collines, pour qui le rural « *doit aussi s'intéresser aux problèmes de la ville* ». Un point de vue partagé par Philippe Delaplacette, maire de Champagne (600 habitants), en Ardèche : « *Nous ne subissons pas la politique de nos collègues de Vienne. Au contraire, nous échangeons entre nous parce que nous avons envie de faire un projet commun.* »

L'ATTRACTIVITÉ D'UN DESTIN PARTAGÉ

Depuis 2011, la Plate-Forme anime une réflexion et organise des actions sur le thème des relations villes-campagnes. L'objectif est de favoriser les échanges, le partage d'expériences et l'émergence de stratégies communes entre territoires urbains et ruraux. Cette démarche revêt plusieurs formes : analyse approfondie des enjeux, mise en réseau des acteurs, capitalisation d'expériences, appui et accompagnement d'acteurs et de territoires, etc. « *La diversité des territoires, des types d'échanges et des modalités de coopération rend cette problématique très complexe. Chaque situation est particulière* » explique Dominique Bernier, en charge de cette mission au sein de la Plate-Forme. L'émergence de quelques stratégies intégrées à des échelles inter-territoriales, qui bénéficient souvent d'habitudes de dialogue plus anciennes, ne doit pas occulter la persistance de positions parfois défensives des acteurs ruraux, considérées comme rétrogrades par les urbains. « *Attention de ne pas généraliser, prévient pourtant Anne Carton, les idées émergent des deux côtés et certains projets, comme les circuits courts, sont portés par l'espace rural.* »

La Plate-Forme poursuit donc son travail en essayant de faire prendre conscience de la nécessité de dépasser les clivages et de développer une autre manière de voir. L'attractivité des territoires doit reposer sur des relations gagnant-gagnant entre le rural et l'urbain, ce qui implique une approche transversale et décloisonnée, et non plus sectorielle, des enjeux. La réforme territoriale doit à ce titre être perçue comme un moyen de promouvoir la solidarité entre les territoires et de créer un maillage entre les acteurs. Le destin commun qui unit désormais le rural et l'urbain nécessite une vision partagée, avec comme nouvel enjeu la transition écologique.

Il y a toujours plus gros que soi...

« *Il faut trouver des porteurs de projets, par exemple pour avancer sur les circuits courts* » avance quant à elle Géraldine Boghossian, coordinatrice du CDDRA du Haut-Bugey, qui se félicite de la fusion de quatre communautés de communes en une seule intercommunalité de 60 000 habitants : « *les techniciens et les élus vont être obligés de se parler* ». Quelle leçon retenir de ces retours d'expérience ? Dépasser la crainte de « *se faire manger* », sachant que, de tout temps, il y a toujours eu plus « *gros* » que soi : « *Les relations entre une grande agglomération et les territoires périphériques sont les mêmes qu'entre un bourg centre et les petites communes rurales* » conclut Alain Marianne, vice-président de la communauté de communes du Pays du Royans, coincée entre le Scot de Grenoble et celui de Rovaltain.

cap rural

L'INFORMATION DE LA PLATE-FORME RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT RURAL RHÔNE-ALPES

Pour sa deuxième édition, Innov' rural avait choisi un thème d'actualité : les enjeux de la coopération entre villes et campagnes. Décryptage du contexte actuel, défis à relever, pratiques émergentes, etc., les débats ont été nourris par l'apport de nombreuses initiatives. Car, à l'évidence, les acteurs rhônalpins du développement et de l'aménagement ne se contentent pas d'en parler : ils sont d'ores et déjà nombreux à vivre ces relations villes-campagnes en termes de projets.

Cet événement organisé par la Plate-Forme régionale développement rural dans le cadre du Réseau rural Rhône-Alpes a, dans une ambiance studieuse et conviviale, réuni quelque 150 professionnels de différents horizons. Le temps d'une journée, les frontières entre villes et campagnes ont été abolies, victimes de débordements aussi constructifs qu'inattendus...



Spécial Innov' rural

VILLES-CAMPAGNES : UNE SI LONGUE HISTOIRE

Où se situe la limite entre la ville et la campagne ? Qui est rural ? Qui est périurbain (ou péri-rural...) ? Ces questions ont-elles encore un sens ? La problématique des relations entre villes et campagnes n'est pas nouvelle, mais, après des décennies de croissance périurbaine, d'uniformisation des modes de vie et de métropolisation des territoires, elle apparaît sous un nouvel angle. La réforme territoriale en cours lui confère par ailleurs des enjeux particuliers. « *Le sujet est complexe, admet Guy Lévi, secrétaire général aux affaires régionales de Rhône-Alpes, et il faut prendre le temps de bien l'identifier. Les difficultés arrivent ensuite : quelle gouvernance mettre en place ? avec quelle ingénierie ?* »

Ces questions sont au cœur des préoccupations des acteurs territoriaux, élus comme techniciens, et selon le côté d'où l'on parle, les avis peuvent diverger... « *Il ne faut pas se laisser enfermer dans des pseudo-appositions entre les territoires* » prévient Philippe Auger, fort de son expérience de planificateur avec le Scot de la Région urbaine grenobloise (voir page 4). Des questions qui étaient typiquement rurales se sont urbanisées, et vice-versa, comme le montre Laurence Barthe, géographe à l'université de Toulouse Le Mirail : « *Les territoires hors la ville sont devenus attractifs et multifonctionnels, alors que les espaces urbains sont en voie de ruralisation, avec un nouveau rapport à la nature et le développement de l'agriculture urbaine.* »

Des ressources à partager

La mobilité bouscule les modes d'occupation traditionnels des territoires et agit sur le brassage social, créant des similitudes entre les phénomènes de gentrification et de paupérisation observés dans le

CONTACTS

ANNE CARTON
PROFESSIONNALISATION
DES AGENTS
DE DÉVELOPPEMENT
AVENUE DE LA CLAIRETTE
26150 DIE
TÉL. 04 75 22 14 89
contact@caprural.org

L'actualité de la Plate-Forme
est aussi sur www.caprural.org

PATRICK GRIMAUULT
ANIMATION TECHNIQUE RÉGIONALE
DES SITES DE PROXIMITÉ
LYCÉE AGRICOLE DU VALENTIN
26500 BOURG-LÈS-VALENCE
TÉL. 04 75 82 90 49
sites.proximite@caprural.org



rural comme dans l'urbain. Ces logiques de ségrégation territoriale ne sont d'ailleurs pas les seuls enjeux communs : services à la personne, gestion de l'espace, question foncière, etc. « *On mesure toujours des stocks (population, emplois, etc.), et beaucoup moins les flux et les liens immatériels entre les territoires. Que veut-on faire de ces interdépendances ?* » s'interroge Anne Dubromel, directrice de la Région urbaine de Lyon. Ce dialogue peut s'appuyer sur les ressources propres que chaque territoire partage avec l'autre. Celles du monde rural - l'alimentation, l'énergie, le paysage, la biodiversité, etc. - ont l'avantage d'être à la fois non délocalisables et éminemment stratégiques pour la ville. Quant aux ressources urbaines, explique Laurence Barthe, « *ce sont des ressources de connexion qui renvoient à la question des services supérieurs, de l'ingénierie, de l'intermodalité entre les systèmes de déplacements, etc.* »

Changer de référentiel

Reste à poser les conditions de ce dialogue qui exige, pour Laurence Barthe, « *un changement de référentiel à toutes les échelles* ». La solidarité verticale doit s'ouvrir à la solidarité horizontale et aux relations de longue portée, sans se limiter aux liens entre le centre et sa proche périphérie. Le niveau régional doit également être renforcé, par exemple pour donner une place plus importante à l'économie circulaire, qui nécessite une aire suffisamment étendue pour fonctionner correctement. « *Les politiques temporelles peuvent aussi être un levier pour les relations entre urbain et rural* » souligne Marie Danjean, chargée de mission à Aider. Adapter les services aux besoins et aux rythmes des habitants ou organiser différemment les horaires de travail des entreprises sont des défis qui, désormais, concernent indifféremment villes et campagnes. En se doublant d'un aménagement des temps et des usages, l'aménagement du territoire acquiert ainsi une nouvelle dimension où l'acculturation des acteurs, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et l'évolution future des pratiques - comment penser l'ère de l'après-mobilité ? - apparaissent comme des points clés.



À CHAQUE ÉPOQUE SES ENJEUX

Entre la situation d'avant-guerre, où villes et campagnes reproduisaient l'opposition classique entre tradition et modernité, et le contexte actuel où la terminologie (campagne urbaine, urbanité rurale, etc.) révèle l'hybridation des genres, le chemin a été long... La modernisation de l'agriculture et l'urbanisation galopante ont pu faire penser que les années 1960 marqueraient le début de la fin du monde rural. C'était sans compter sur l'émergence d'une pensée anti-ville et d'un regain d'intérêt, au moins pour une frange de la population, pour le rural, qui apparaît alors porteur de nouvelles valeurs.

Cette tendance se poursuivra dans les années 1980, avec la confirmation de l'exode urbain, de la périurbanisation et de l'attractivité de la campagne comme espace de vie et de loisirs. Les années 1990 et la prise de conscience environnementale feront accéder le rural au rang de paysage à préserver. Le rapport urbain/rural devient alors plus complexe, avec l'identification des complémentarités et des contradictions et l'émergence d'un nouvel enjeu : la gestion de ces interdépendances.

LE RURAL N'EXISTE PLUS ? VRAIMENT ?

Selon le découpage en aires urbaines de l'INSEE, 95 % de la population française vit sous l'influence des villes (2010). Il ne resterait donc plus pour le rural que les communes isolées, hors influence des pôles urbains, y compris des bourgs ruraux. Par contre, si on considère les critères de la continuité urbaine et de la densité, la population rurale est plus importante. « *Malgré l'essor de la mobilité et la puissance organisante des modes de vie, tout n'est pas dans tout, maintient Laurence Barthe. Les effets de distanciation spatiale et temporelle perdurent : urbain et rural continuent à faire sens.* »

QUAND LES LIENS SE NOUENT...

Une vingtaine d'opérations ont été présentées en détail, analysant les enjeux, les difficultés et les enseignements de ces projets novateurs qui font du lien entre rural et urbain une réalité déjà quotidienne.

PROTÉGER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

14 000 hectares, soit 37 % de l'armature verte du Scot de l'agglomération lyonnaise, sont protégés par un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles périurbains. Ce PAEN - intitulé PENAP - a été instauré grâce à un large consensus entre les collectivités (Région, Conseil général, Grand Lyon, communautés de communes du Pays de l'Ozon et de l'Est Lyonnais) sur la protection du foncier agricole. Il concrétise les orientations du Scot et a permis le financement d'un premier programme d'actions (2010-2016) avec, déjà, l'installation de maraîchers bio et d'un élevage de chèvres, la création d'une filière blé/farine/pain, etc.

PRENDRE LE TEMPS DES TERRITOIRES

Prendre le temps d'observer les rythmes de vie des habitants pour mieux répondre à leurs attentes... Les politiques temporelles apparaissent progressivement dans les territoires, comme a pu l'observer AIDER à travers plusieurs initiatives de collectivités : organisation de concerts gratuits entre 12 h et 14 h dans les pôles urbains pour capter de nouveaux publics (salariés habitant les territoires ruraux, personnes âgées ne souhaitant pas sortir le soir, etc.), instauration d'un temps périscolaire supplémentaire en fin de matinée pour mieux gérer la pause méridienne (désengorgement de la cantine), etc. La mise en place d'un bureau des temps est souvent un préalable afin de mener des études, de sensibiliser et d'expérimenter des actions en concertation avec les acteurs.

QUAND LA SOCIÉTÉ CIVILE SE MOBILISE

Dans le sillage du Scot de la région grenobloise, lancé en 2008 avec une large mobilisation des acteurs des territoires, les six conseils de développement concernés - recouvrant des zones urbaines, périurbaines, de plaine et de montagne - se sont organisés en réseau. L'objectif était d'élargir leur vision des enjeux, de mettre en évidence les interdépendances et de contribuer à la réflexion sur l'avenir de la région grenobloise. Cette forme de coopération souple s'est notamment concrétisée par l'organisation des Rencontres Métropolitaines (2013-2014) qui, au fil des ateliers, visites de sites et analyses d'experts ont suscité l'émergence d'une meilleure compréhension du phénomène métropolitain et le partage d'une culture commune.

VALORISER LE BOIS ÉNERGIE

Quand une agglomération (Chambéry Métropole) et deux massifs forestiers (PNR des Bauges et de Chartreuse) trouvent dans les forêts un intérêt commun, ils font un PAT. Ce plan d'approvisionnement territorial permet de valoriser la ressource bois-énergie en termes de production, de stockage, de distribution et de chaufferie. Tous les professionnels de la forêt (ONF, propriétaires privés, collectivités, etc.) se sont donc regroupés pour analyser l'adéquation entre le potentiel exploitable et les besoins en plaquettes forestières à l'horizon 2015, puis préciser les objectifs à tenir par chaque territoire pour dynamiser cette filière : mise en place de plates-formes de séchage et de stockage pour les uns, projets de chaufferie pour les autres, réseau de livraison, etc.



DES PRODUCTEURS DANS LA VILLE

À Valence, depuis mai 2012, une halle aux producteurs permet aux habitants de faire leur marché en produits frais directement auprès des agriculteurs de l'agglomération. Cette action, engagée par la ville, a été mise en œuvre dans le sillage d'un événement festif et pédagogique, Valence fête le printemps, organisé en centre-ville depuis 2008 pour sensibiliser les jeunes Valentinois sur l'origine des produits agricoles et les réalités du monde rural. Le volontarisme de la municipalité, avec un objectif clairement exprimé dès le début, a favorisé la mise en place de partenariats transparents et équitables entre les acteurs, notamment la fédération départementale des Civam de la Drôme (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) et les producteurs.

UNE ZONE D'ACTIVITÉ INTERCOMMUNAUTAIRE

Comment créer une zone d'activité économique intercommunautaire de 40 hectares dans un territoire regroupant 7 EPCI et 74 communes urbaines, périurbaines et rurales ? En mutualisant les moyens et l'investissement, et donc la fiscalité, et en partageant les recettes générées au prorata de l'investissement initial. Ce projet, mené par le syndicat mixte du bassin de Bourg-en-Bresse Cap3B, va être engagé en 2014 dans la continuité d'un travail déjà ancien de soutien aux acteurs économiques. Il témoigne du niveau de coopération atteint par les différentes collectivités et de leur capacité de s'ouvrir à la société civile et au monde socioprofessionnel. Cette reconnaissance d'une communauté de destin par les différents acteurs se traduit par une répercussion modeste sur la fiscalité locale (6 € par habitant). Cette ressource est utilisée pour financer la maîtrise d'ouvrage, assurée par Cap3B par le biais d'une société publique locale (SPL) créée spécialement pour conserver la maîtrise du projet.